Rapport annuel 2017





Sommaire

1 – Objectifs du Réseau FUTURE

2 – Fonctionnement du Réseau FUTURE

3 – Team politique FUTURE

4 – Poursuivre la collaboration avec un prestataire éprouvé

5 – Bilan qualitatif: confirmer les décisions de l'année précédente

7 – Bilan quantitatif: l'activité du Réseau FUTURE en chiffres



Objectifs du Réseau FUTURE

Depuis sa fondation en 2001, le Réseau FUTURE entretient un dialogue constant entre les hautes écoles et les institutions de recherche suisses et les acteurs de la politique fédérale (Conseil fédéral, Parlement, Administration fédérale et autres organes politiques de la formation et de la recherche). L'objectif principal du Réseau FUTURE est que la formation, la recherche et l'innovation (FRI) restent des priorités nationales, tant sur le plan financier que légal. Par ses activités, le Réseau FUTURE s'engage pour une politique d'investissement stable et durable dans le domaine FRI, ainsi que pour des conditions cadres permettant de préserver le niveau d'excellence des hautes écoles et des institutions de recherche suisses.



Fonctionnement du Réseau FUTURE

ORGANISATIONS PARTENAIRES HAUTES ÉCOLES ET
INSTITUTIONS DE RECHERCHE

Académies suisses des sciences

Conseil des EPF

Fonds national suisse

swissuniversities









TEAM POLITIQUE

PARLEMENT

- 2 PBD
- 9 PDC
- 8 PLR
- 11 PS
- 2 PVL
- 4 UDC
- 4 Verts



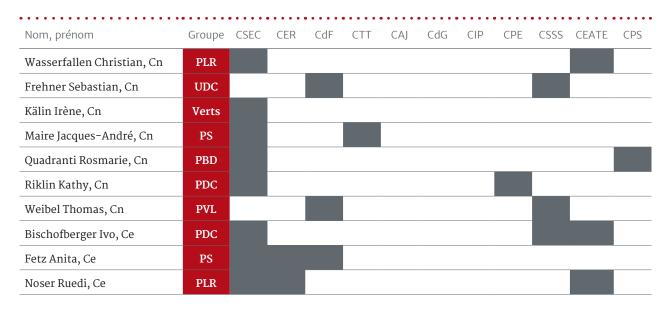
Le Réseau FUTURE se trouve à l'interface entre la politique et le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI).

- Le Réseau FUTURE est soutenu par des partenaires académiques, qui représentent les hautes écoles et les institutions de recherche suisses la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities), le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et les Académies suisses des sciences. Le Conseil des EPF était membre invité en 2015 et 2016. Il a rejoint les organisations partenaires ordinaires du Réseau FUTURE au 1er janvier 2017. Ensemble, ils constituent le comité qui définit les positions communes du Réseau FUTURE.
- Le Réseau FUTURE se compose en outre d'un <u>Team politique</u>, composé d'environ 40 parlementaires, issus de tous les partis et de toutes les régions de la Suisse. Ces conseillères et conseillers nationaux et aux Etats s'engagent notamment dans les commissions parlementaires importantes pour le domaine FRI. Sous la Coupole, les membres du Team politique FUTURE donnent les impulsions aux actions politiques liées au domaine FRI.
- La <u>coordinatrice</u> du Réseau FUTURE, Petra Studer, assure les échanges entre le comité et le Team politique. Elle est soutenue dans ses fonctions par le <u>secrétariat du Réseau FU-TURE</u>, géré par l'agence VIRTÙ Public Affairs AG – qui réunit Xavier Pilloud, Matthias Meier et Natacha Owen.

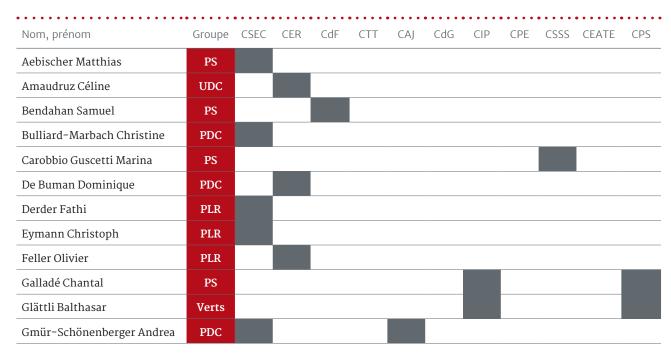
Team politique FUTURE

Présidé par le conseiller national Christian Wasserfallen (PLR, BE) depuis juin 2015, le Team politique FUTURE se compose actuellement des 40 parlementaires suivants:

Bureau du Team politique



Conseil national



CSEC: Commission de la science, de l'éducation et

de la culture

CER: Commission de l'économie et des redevances

CdF: Commission des finances

CTT: Commission des transports et des télécommunications

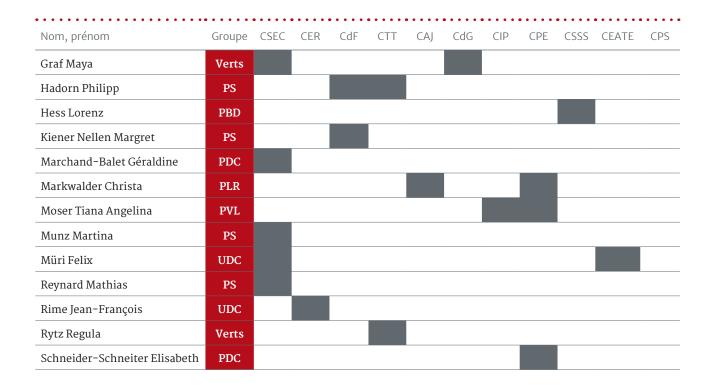
CAJ: Commission des affaires juridiques

CdG: Commission de gestion

CIP: Commission des institutions politiques CPE: Commission de politique extérieure CSSS: Commission de la sécurité sociale et de

la santé publique

CEATE: Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CPS: Commission de la politique de sécurité



Conseil des Etats



Durant l'année 2017, le Team politique FUTURE a connu plusieurs mutations. Le conseiller national Ignazio Cassis (PLR, TI), élu au Conseil fédéral, ne peut plus faire partie du Team politique. Le conseiller national Jean-François Steiert (PS, FR) a été élu au Conseil d'Etat du canton de Fribourg à la fin de l'année 2016 et a dû se retirer début 2017 du Team politique. Durant l'année sous revue, Jonas Fricker (Les Verts, AG), membre du bureau du Team politique FUTURE, a démissionné de son mandat de conseiller national. Lors de la session d'hiver 2017, la conseillère nationale Irène Kälin a pris sa succession au sein de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC).

Irène Kälin intégrera en février 2018 le bureau du Team politique FUTURE, où elle représentera le Groupe des Verts. Par ailleurs, le conseiller national Christoph Eymann (PLR, BS), membre de la CSEC-N, a rejoint le Team politique en 2017. En outre, le Team politique a enregistré l'adhésion du conseiller national Samuel Bendahan (PS, VD), membre de la Commission des finances de la Chambre du peuple.

Le Réseau FUTURE entretient des contacts réguliers avec le Team politique et sensibilise continuellement d'autres parlementaires intéressés par le domaine FRI, en vue de compléter le team.



Poursuivre la collaboration avec un prestataire éprouvé

Durant l'année écoulée, la coordinatrice a organisé une mise au concours publique du mandat de gestion du secrétariat, à la demande et avec le soutien des partenaires académiques du Réseau FUTURE. En effet, le contrat de prestation conclu avec l'agence VIRTÙ Public Affairs AG doit expirer à la fin de l'année 2018. Un prestataire compétent a été recherché pour gérer le secrétariat du Réseau FUTURE pour une période de quatre ans dès le 1^{er} janvier 2019 (avec une option de prolongement de quatre ans supplémentaires jusqu'au 31 décembre 2026) et soutenir la coordinatrice dans la planification et la mise en œuvre de toutes les activités.

La mise au concours du mandat s'est déroulée selon le droit de l'OMC et a été menée à bien par l'Office fédéral de la construction et de la logistique (OFCL). Les travaux préparatoires de la coordinatrice et des partenaires académiques ont commencé en septembre 2016. En dix séances, ils ont constitué un cahier des charges exhaustif pour la conduite du secrétariat du Réseau FUTURE et fixé les critères pertinents d'attribution du mandat. Les mandants ont fait appel aux services d'APP Unternehmensberatung AG à Berne pour l'accompagnement du processus de mise au concours. L'appel d'offres a été publié le 6 juin 2017; le délai pour le dépôt des candidatures courait jusqu'au 31 août 2017.

La candidature de l'agence VIRTÙ Public Affairs AG, qui gère le secrétariat depuis 2010, remplit les critères d'attribution du mandat dans une large mesure. Les partenaires académiques concluront en 2018 un contrat portant sur la période quadriennale 2019-2022 avec cette agence aux compétences éprouvées.

Bilan qualitatif: confirmer les décisions de l'année précédente

En 2017, il s'agissait de confirmer les décisions politiques prospectives prises au cours de l'année précédente. D'un côté, le budget pour l'année 2018 a confronté les partenaires académiques à de vastes mesures d'économies - et ce, après que le Parlement a décidé, en automne 2016, d'augmenter les moyens financiers dans le cadre du Message FRI 2017-2020, au vu des grands défis à venir. D'un autre côté, il s'est agi en 2017 de trouver une solution pour la participation future de la Suisse au programme européen de formation Erasmus+. En décembre 2016, le Parlement avait déjà permis, avec sa solution de mise en œuvre du nouvel article constitutionnel sur l'immigration, une pleine participation de la Suisse au programme cadre de recherche européen Horizon 2020 dès 2017.

Ce chapitre résume les activités du Réseau FU-TURE en lien avec les thèmes qui ont marqué l'année 2017.

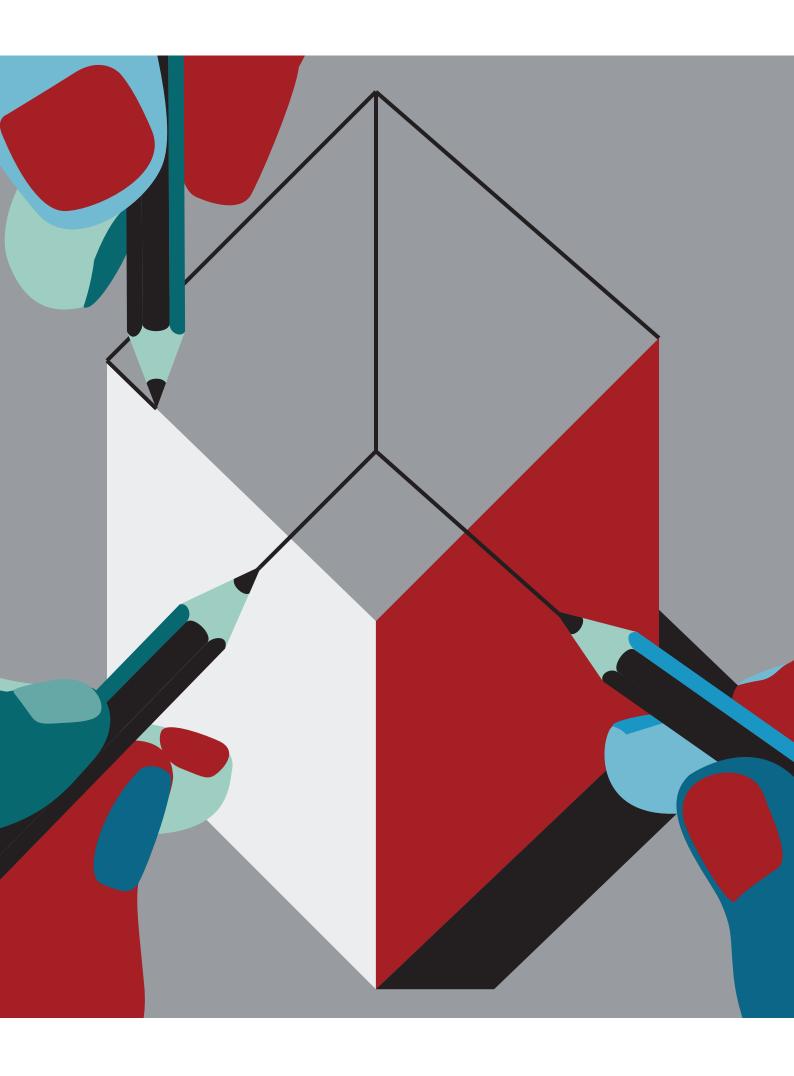
Budget 2018

Garantir le financement de la formation, de la recherche et de l'innovation

Durant la session d'hiver 2017, le Conseil national et le Conseil des Etats ont diminué d'environ 86 millions de francs les mesures d'économies prévues par le Conseil fédéral dans le domaine FRI pour l'année 2018. Le 31 août 2017, le Conseil fédéral avait proposé, dans le budget 2018, une coupe à hauteur d'un milliard de francs dans les dépenses globales de la Confédération. Une grande partie de ces mesures d'économies - 220 millions de francs - devait frapper le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Ces mesures d'économies étaient motivées par un renchérissement moins élevé que prévu et par des dépenses supplémentaires dans le budget fédéral. Il en aurait résulté une croissance des moyens financiers de seulement 0,2% en 2018, ce qui aurait empêché les hautes écoles et les institutions chargées d'encourager la recherche de mettre en œuvre les objectifs ambitieux du Message FRI 2017-2020.

Lors de l'examen du budget 2018, les Chambres fédérales ont diminué de façon ciblée les mesures d'économies prévues dans le domaine FRI. Le Parlement a réduit la coupe touchant les contributions de base aux universités cantonales de 6 millions de francs et celle prévue au niveau des contributions de base aux hautes écoles spécialisées de 11,3 millions de francs. Les chambres ont augmenté les moyens financiers destinés au Fonds national suisse de 15 million de francs par rapport au projet du Conseil fédéral, et ceux des Académies suisses des sciences de 1 million de francs. Dans le Domaine des EPF, les chambres ont diminué de 52,9 millions de francs les mesures d'économies. En outre, les moyens destinés à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle ont été augmentés de 500'000 francs.

Le vote du Parlement représente un compromis entre les mesures d'économies prévues par le Conseil fédéral et les décisions prises par le Parlement dans le cadre du Message FRI 2017-2020. Le Réseau FUTURE considère cette voie médiane d'un œil favorable.





Les coupes prévues dans le budget FRI 2018 réduites de près de 86 millions de francs

Depuis le début de l'année, le Réseau FUTURE a informé de façon régulière et exhaustive sur les mesures d'économies planifiées par le Département fédéral des finances. Il a accompagné le processus parlementaire avec l'objectif de diminuer les coupes dans les moyens financiers prévus pour la formation et la recherche en 2018. Le Réseau FUTURE a:

- Soigné les contacts avec les membres du Team politique et informé en amont sur les projets du Conseil fédéral, qui ont été annoncés pour la première fois en février 2017, lors de la publication des comptes fédéraux 2016. Le dialogue avec les parlementaires issus des commissions des finances des deux chambres s'est révélé précieux.
- Invité les membres du Team politique à un échange avec les présidences des partenaires académiques, le 12 juin 2017 dans la Galerie des Alpes du Palais fédéral. Les représentants des hautes écoles et des institutions chargées d'encourager la recherche se sont entretenus avec les parlementaires sur les coupes annoncées pour 2018 et sur les conséquences possibles pour les institutions FRI suisses. Quinze parlementaires ont pris part à cet événement.
- Mis en évidence les coupes des moyens financiers dans les différents domaines d'encouragement dans un tableau financier, peu après que le Conseil fédéral a rendu public le budget 2018 le 31 août 2017. Avec le soutien des partenaires académiques, le secrétariat a calculé les différences entre le budget et les décisions prises dans le cadre du Message FRI 2017-2020 pour l'année 2018.

- Présenté, sur demande du président de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N), les faits détaillés relatifs aux mesures d'économies dans les différents domaines d'encouragement, à l'aide d'une <u>fact-sheet</u> adressée aux membres du Team politique. Dans cette prise de position commune, les partenaires académiques ont démontré que les coupes prévues par le Conseil fédéral menaçaient les objectifs stratégiques du Message FRI 2017-2020.
- Accompagné les <u>propositions concrètes</u>
 <u>d'amendement</u> de la Commission des finances
 (CdF) des deux chambres à l'égard du budget
 2018.
- Développé, en novembre 2017, une <u>fact-sheet</u> destinée aux parlementaires. Ce document résumait les différents amendements déposés par les commissions des finances du Conseil national et du Conseil des Etats dans le domaine FRI. En outre, le document présentait à l'aide de graphiques différents scénarios financiers. La fact-sheet communiquait enfin les recommandations de vote du Réseau FUTURE relatives au budget 2018.
- Cherché, en amont des discussions en plénum, des <u>alliés</u> issus de l'économie et des cantons, afin de convaincre les parlementaires de la nécessité d'augmenter le budget 2018.

Il est probable que les hautes écoles et les institutions de recherche soient à nouveau confrontées à des mesures d'économies dans les années à venir. Pour les années 2019 et 2020, le Département fédéral des finances a annoncé des coupes des moyens financiers similaires à celles initialement prévues dans le budget 2018.



Erasmus+

Maintien de la solution suisse pour Erasmus+

Au cours de la session d'hiver 2017, le Parlement a prolongé pour une période de trois ans (2018-2020) la solution transitoire pour une participation indirecte de la Suisse au programme européen de formation Erasmus+. Les Chambres fédérales ont approuvé les moyens financiers prévus à cet effet par le Conseil fédéral, à hauteur de 114,5 millions de francs. Ces fonds proviennent du crédit que le Parlement avait approuvé en 2013 pour le financement de l'association de la Suisse à Erasmus+. La continuation de la solution suisse garantit le maintien de la mobilité internationale à des fins de formation, afin que les étudiants et les jeunes de la Suisse puissent continuer à faire des échanges dans des pays européens.

La solution transitoire s'est imposée en 2014, en raison de l'interruption des négociations avec l'Union européenne sur la participation de la Suisse à Erasmus+. La promotion de la mobilité à des fins de formation est la priorité de la solution suisse. La participation indirecte au programme Erasmus implique cependant des restrictions et des charges supplémentaires. De plus, les institutions de formation suisses ne peuvent participer que de manière limitée aux coopérations internationales en matière de formation. La Suisse est totalement exclue de diverses parties du programme Erasmus.

Pour cette raison, les hautes écoles suisses demandent une pleine participation de la Suisse au programme européen de formation. Le Conseil fédéral doit entamer des négociations avec l'Union européenne, afin de trouver un accord au plus vite. La Suisse doit être pleinement associée au programme qui succédera à Erasmus+ en 2021, au plus tard. Les arguments des hautes écoles ont été entendus par le Parlement: les deux chambres ont accepté une motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E), qui charge le Conseil fédéral de négocier avec l'UE une pleine association dès 2021.



Négocier au plus vite une pleine association dès 2021

Le Réseau FUTURE a accompagné le processus parlementaire afin de garantir la mobilité internationale à des fins de formation et a informé les parlementaires sur les restrictions d'une participation indirecte à Erasmus+. Le Réseau FUTURE a:

- Entretenu des <u>contacts réguliers</u> avec les membres du Team politique FUTURE et les a sensibilisés aux arguments des hautes écoles. Différents membres du Team politique ont relayé les préoccupations des hautes écoles et, durant l'heure des questions du 6 mars 2017, ont demandé des explications au Conseil fédéral sur l'état des négociations avec l'Union européenne.
- Soutenu, lors de la session de printemps 2017, l'événement organisé par le Groupe parlementaire Enfance et Jeunesse, le 15 mars 2017 au Palais fédéral, sur le thème de la participation de la Suisse au programme Erasmus. Cet événement a permis aux parlementaires de recevoir des informations de première main de la part de M. Gaetan Lagger, conseiller scientifique pour les programmes de formation et de jeunesse de l'UE au sein du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). La présidente de la European Students' Union (ESU), Lea Meister, de même que le recteur de la Haute école spécialisée de Berne, Herbert Binggeli, membre de la délégation Relations internationales de swissuniversities, étaient aussi présents. Quinze parlementaires ont saisi cette opportunité de s'informer et de poser des questions.
- Publié, à la fin du mois d'avril 2017, une <u>fact-sheet</u>, dans laquelle il informait sur les contenus du Message relatif à l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018 à 2020. Cette



publication exposait les raisons pour lesquelles la solution présentée par le Conseil fédéral n'est pas satisfaisante pour les hautes écoles. Elle exigeait une association au programme Erasmus dans les plus brefs délais.

- Invité les membres du Team politique à un échange avec les présidences des partenaires académiques, le 12 juin 2017 dans la Galerie des Alpes du Palais fédéral. Les discussions se sont notamment concentrées sur la prolongation de la solution transitoire pour l'encouragement de la mobilité internationale à des fins de formation. Quinze parlementaires ont pris part à cet événement.
- Thématisé, en prévision de la session d'hiver 2017, des <u>arguments contre les amendements</u> de la Commission des finances du Conseil national (CdF-N). Cette dernière demandait des coupes dans les moyens financiers destinés à la solution suisse. Une majorité de la commission proposait de réduire de 9,3 millions de francs les moyens financiers destinés à la coopération internationale en matière formation; une courte minorité de la CdF-N voulait quant à elle supprimer la contribution fédérale aux coûts d'exploitation de l'agence nationale Movetia, qui s'élève à 11,1 millions de francs. Le plénum de la Chambre du peuple a refusé ces deux propositions.

AdValue

Échange de bonnes pratiques en matière de communication politique

Comme l'année précédente, en 2017, le Réseau FUTURE a soutenu le projet «AdValue. Les hautes écoles pour une Suisse innovante» de swissuniversities. L'objectif du projet pour 2017 était de poursuivre les réflexions amorcées et de discuter des possibilités d'engagement des acteurs FRI dans le débat politique. Une brochure d'information contenant un vademecum pour une communication politique maîtrisée dans les hautes écoles, ainsi que des bonnes pratiques, a été

conçue à cet effet. Lors de trois workshops régionaux à Zurich, Lausanne et Berne, les représentants des hautes écoles et des institutions de recherche se sont rencontrés et ont discuté d'exemples de communication politique. Une attention particulière a été accordée au thème de l'Issue Management et à la nécessité d'une coordination nationale dans ce domaine. Le Réseau FUTURE a:

- Soutenu la direction du projet de swissuniversities dans <u>la</u> conception, la rédaction et la <u>traduction de la brochure d'information</u>. La publication, intitulée «Vademecum sur la communication politique», contient un guide théorique pour la conception d'une communication politique maîtrisée, ainsi qu'une série de bonnes pratiques issues de différentes hautes écoles et organisations de recherche.
- Soutenu la direction du projet dans la conception et l'organisation de trois workshops, qui ont eu lieu en juin 2017 à Zurich, Lausanne et Berne. Plusieurs oratrices et orateurs ont partagé leurs expériences et présenté des systèmes d'Issue Monitoring. Lors de ces workshops, le responsable du secrétariat du Réseau FUTURE a résumé l'état actuel des objets politiques les plus importants pour le domaine FRI au niveau national. Au total, plus de 100 personnes ont pris part à ces trois workshops.
- Participé au groupe d'accompagnement du projet AdValue et soutenu la fondation d'un groupe de travail sur l'Issue Management. Ce groupe de travail va mener à terme les réflexions amorcées dans le cadre du projet Ad-Value et développer un concept d'Issue Management commun, sous la direction de swissuniversities.

Le bilan du projet AdValue est positif du point de vue du Réseau FUTURE. Les acteurs FRI ont pu faire entendre leur voix et expliquer à leurs publics cibles pourquoi la participation de la Suisse au programmes cadres de recherche européens est de grande importance. De plus, la dynamique déclenchée par le projet AdValue est à saluer. Elle doit être maintenue au-delà du projet, qui est arrivé à son terme à la fin de l'année 2017. L'engagement des acteurs et une coordination nationale

sont décisifs, particulièrement en vue de votations populaires importantes pour le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Parlement

Echanges avec les groupes parlementaires

En 2017, le Réseau FUTURE a lancé une série d'échanges avec les représentants des quatre grands groupes du Parlement fédéral. La première rencontre a eu lieu le 29 juin 2017, en compagnie des huit membres de la délégation UDC de la CSEC-N. Les présidences des organisations partenaires du Réseau FUTURE ont pris part à cet échange, qui s'est déroulé dans le cadre d'un repas de midi au restaurant de la Galerie des Alpes, au Palais fédéral.

Des rencontres bilatérales avec d'autres groupes parlementaires sont planifiées en 2018.

Bilan quantitatif: l'activité du Réseau FUTURE en chiffres

Publishing

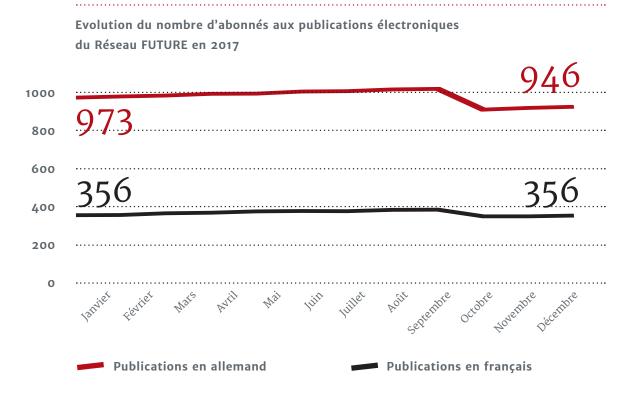
En plus des documents présentés dans le bilan qualitatif ci-dessus, en 2017, le Réseau FUTURE a rédigé et diffusé:

- 4 newsletters print, de trois à quatre pages chacune, comprenant un éditorial, des articles développés sur des thèmes d'actualité dans le domaine FRI (parfois illustrés par des graphiques) et des brèves.
- <u>10 newsmails électroniques</u>, comprenant tous une infographie, les news du mois et un agenda.
- 4 programmes de session au format électronique, présentant les dates auxquelles les objets parlementaires relatifs au domaine FRI étaient traités par les Chambres fédérales.
- 4 comptes rendus de session au format électronique, résumant la progression des dossiers liés au domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation.

L'ensemble de ces publications est disponible en langue allemande et en langue française.

Au 1er janvier 2018, 1'302 personnes étaient abonnées aux publications électroniques du Réseau FUTURE – 946 aux publications en langue allemande et 356 aux publications en langue française. Malgré l'inscription en cours d'année de plusieurs douzaines de nouveaux abonnés, le nombre total d'abonnés en 2017 est similaire à celui de l'année précédente. En octobre 2017, un tri de la base de données a permis d'identifier les adresses auxquelles les publications électroniques ne parvenaient plus. Ces adresses non valides, appelées Hard Bounces, ont été supprimées de la liste de diffusion.

Le taux d'ouverture unique des publications électroniques du Réseau FUTURE reste élevé: il se monte à 46% en moyenne pour l'année 2017 (le taux généralement admis comme satisfaisant est de 30%).



Monitoring et webpublishing

Le Réseau FUTURE procède à une veille quotidienne des actualités dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. En 2017, ces actualités ont fait l'objet de <u>91 news</u>, toutes rédigées en allemand et en français et publiées en ligne par le secrétariat du réseau. Le nombre de news a diminué d'un quart par rapport à l'intense année 2016, marquée par les débats autour du Message FRI 2017-2020 et de la mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'immigration.

Ces actualités sont publiées en flux continu sur le site internet du Réseau FUTURE (www.reseau-future.ch). Au cours de l'année 2017, <u>le site internet du Réseau FUTURE</u> a été consulté près de 7'000 <u>fois</u>. Sa fréquentation est inférieure à celle enregistrée en 2016, où 8'500 visites avaient été recensées. En moyenne, les internautes consultent trois pages du site internet par visite.

Les news sont également compilées dans une liste de monitoring au format Excel, actualisée tous les mois. Disponible sur le site internet du Réseau FUTURE, cette liste offre une vue d'ensemble des objets parlementaires relatifs au domaine FRI. En 2017, le Réseau FUTURE a concentré sa veille sur les thématiques suivantes:

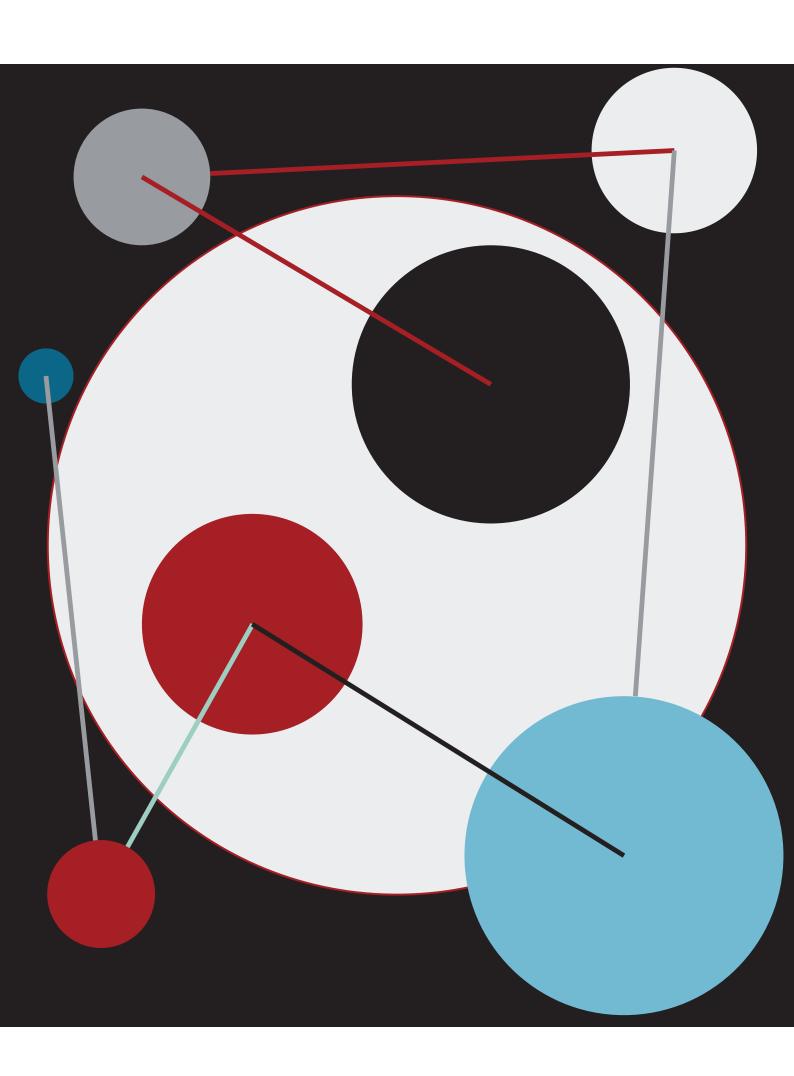
- initiative Rasa,
- programme européen de formation
 Erasmus+,
- budget 2018,
- différentes interventions de politique financière.
- mise en œuvre de l'article 121a de la Constitution sur l'immigration,
- Loi sur le génie génétique,
- révision de la Loi sur le droit d'auteur,
- numérisation,
- Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) / Innosuisse.

Séances

Au cours de l'année 2017, les membres du comité du Réseau FUTURE se sont réunis lors de 6 séances:

- le 2 mars,
- le 8 mai,
- le 22 mai, avec la participation des présidences des partenaires académiques,
- le 5 juillet,
- le 11 septembre,
- le 14 décembre.

Par ailleurs, en 2017, le Réseau FUTURE a échangé avec plusieurs autres acteurs du domaine FRI (Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES), Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), etc.), ainsi qu'avec des acteurs d'autres milieux (secrétaires de partis, représentantes et représentants d'intérêts alliés au niveau des cantons et associations, entreprises, etc.). A cela se sont ajoutés pour la coordinatrice et les partenaires académiques plusieurs séances et rencontres en lien avec la mise au concours du mandat de gestion du secrétariat du Réseau FUTURE.



Impressum

© Réseau FUTURE 2018

Münstergasse 64/66 3011 Berne T 031 351 88 46 info@netzwerk-future.ch www.netzwerk-future.ch

© Illustrations: Grafilu